

Modification du Plan général d'affectation: Plan

Localité d'Ecoteaux

Approuvé par la Municipalité le	14.08.2019
Le Syndic:	Le Secrétaire Communal:
Soumis à l'enquête publique du 21.08.2019 au 22.09.2019	
Le Syndic:	Le Secrétaire Communal:
Adopté par le Conseil communal le	28.09.2020
Le Président:	La Secrétaire:
Approuvé par le Département compétent le	19 JAN. 2022
La Cheffe du Département:	
Entré en vigueur le:	19 JAN. 2022

Coordonnées cartographiques moyennes: 2.555.300 / 1.155.550 24 juin 2019

Légende

- Limite de commune
- Périmètre de la modification du PGA
- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT
- Zone de desserte 18 LAT
- Zone des eaux 17 LAT
- Aire forestière 18 LAT (à titre indicatif)

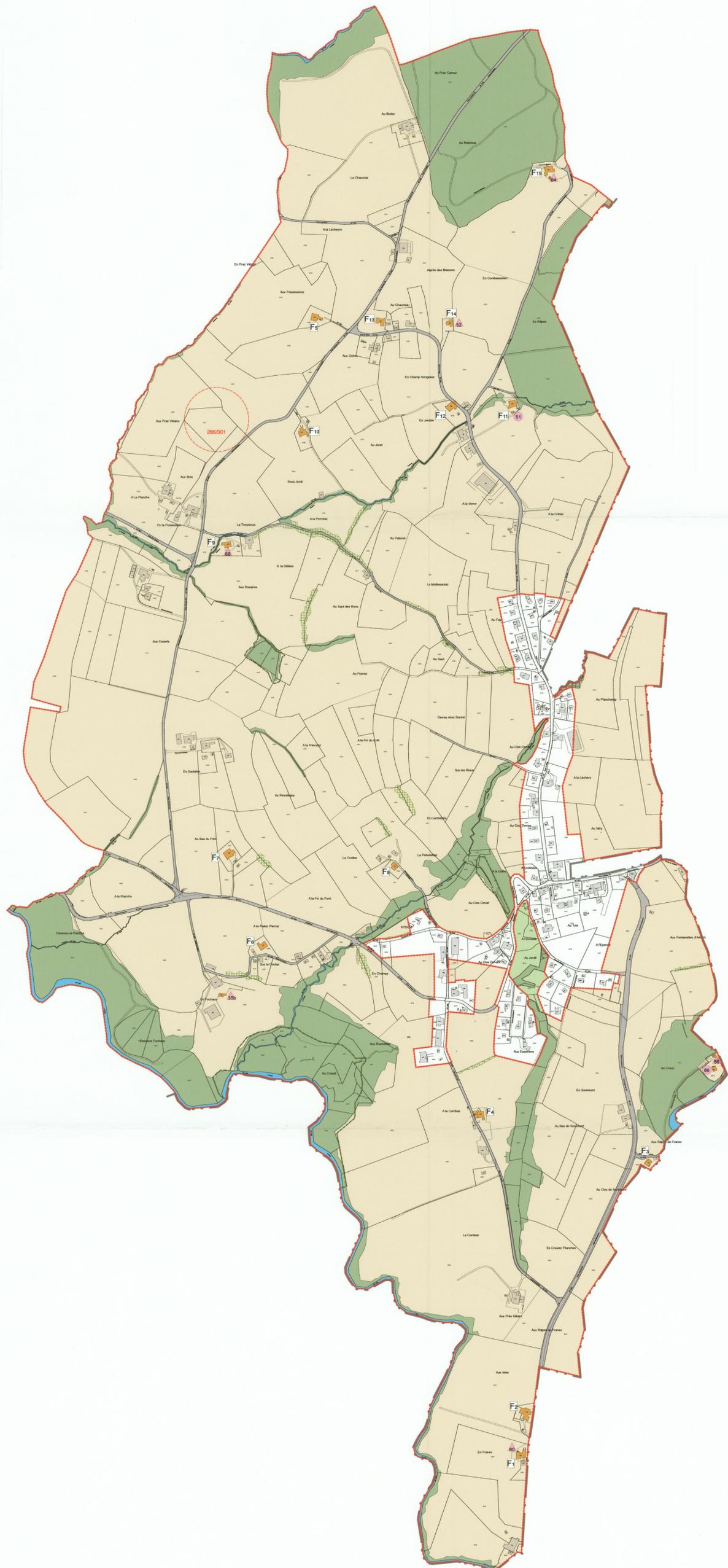
Périmètres superposés

- Haie, cordon boisé (Art. 15 du règlement de la modification du PGA)
- Biotope (Art. 15 du règlement de la modification du PGA)
- Région archéologique (à titre indicatif)

Contenus ponctuels - Monuments culturels

- Bâtiment bénéficiant d'une protection spéciale au sens de la LPNMS avec N° de fiche du recensement architectural
- Bâtiment bénéficiant d'une protection générale au sens de la LPNMS liée au bâtiment, avec N° de fiche du recensement architectural
- Bâtiment bénéficiant d'une protection générale au sens de la LPNMS liée à sa valeur de situation, avec N° de fiche descriptive

Echelle 1/10'000



Etabli sur la base des données cadastrales du 24.06.2019. Certifié conforme aux données cadastrales fournies par le bureau GEMETRIS SA, ingénieurs géomètres officiels.

Validé le: 13.08.2021. GEMETRIS SA Ing. géomètres brevetés Grand scale 1:10000 Le géomètre breveté: